



Compte-rendu

Réunion du Conseil Municipal de Lisle – 24350 - Mairie de Lisle – Le 21 mai 2024 à 18 h

Présents : Joël Constant – Catherine Casamayou - Cathy Cuprys - Patricia Davila – Bruno Limerat - Anne Mezurat - Laurence Oreiller - Michel Séjourné –

Pouvoirs :

Maxime Guinot	pouvoir donné à Joël Constant
Suzanne Heselton	pouvoir donné à Bruno Limerat
Bruno Maugey	pouvoir donné à Michel Séjourné
Nicole Pénine	pouvoir donné à Cathy Cuprys
Jérôme Puyelat	pouvoir donné à Catherine Casamayou
Fabrice Thieffin	pouvoir donné à Patricia Davila

Absente : Valérie Montagut

Secrétaire de séance : Patricia Davila

1)- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 avril 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

2)- Compte-rendu des différentes réunions et commissions :

Commissions bulletin municipal - Notaire à Brantôme pour vente parcelle ZAE – RV avec la SAUR pour travaux et budget assainissement – RV avec l'entreprise SOCALEC pour les travaux dans le bourg concernant la fibre optique – Cérémonie au gymnase de Tocane pour la 3000ème licence (qui est une Lisloise) au niveau du Hand-ball départemental – RV avec le SDE 24 pour des renforcements et des enfouissements de réseaux – Commission santé CCPR à Ribérac – Conseil communautaire à Montagrier – RV avec la poste – RV avec l'entreprise SOCAMA pour budget assainissement – Réunion Préver pour « zéro chômeur longue durée » à Ribérac – Réunions adjoints et conseillers délégués – RV avec la SAUR pour installation d'une armoire au Bullidour – Inauguration du projet de renaturation de la zone humide à l'arrière du camping – RV avec l'équipement pour l'aménagement sécuritaire du carrefour à la zone de baignade du pont – RV avec avec l'entreprise DARLAVOIX pour la fibre optique – Cérémonie au stade et au monument aux morts – Commission liste électorale – Programme local de l'habitat à Beauclair – RV avec l'entreprise des ambulances Lisloises – 3 pacs, 1 mariage-

Tous ces RV et réunions sont commentés par les responsables présents à ces manifestations.

A venir :

2 Mariages – Restauration collective, bio, locale et de qualité (CCPR) à Allemans – Bureau CCPR à St Just – Rural Sauvage – Elections Européennes

3)- Renouvellement d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) :

Le contrat PEC de Bruno Uscaïn se termine le 11 juin prochain. Le conseil accepte à l'unanimité de renouveler celui-ci pour 6 mois et de passer le temps de travail de cet agent de 20 h à 24 h par semaine.

4)- Renouvellement de la ligne de trésorerie :

La ligne de trésorerie se termine au 18 juillet 2024. Le Crédit Agricole propose à la commune le renouvellement de celle-ci pour un montant de 75 000 € au taux variable de 5,087 % avec une commission d'engagement de 225 € et sans commission si non utilisation.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

5)- Vente de parcelles :

La commune envisage la vente de deux parcelles :

Rue de la Chapellerie 25 m² au prix de 200 €

Rue des prairies 32 m² au prix de 256 €

(Frais de géomètre et de notaire à la charge des acquéreurs)

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

6)- Déplacement des panneaux d'agglomération pour la sécurisation du carrefour route du pont :

Un projet pour le déplacement des panneaux d'agglomération et d'aménagement du carrefour de la baignade est proposé au conseil. Les panneaux d'agglomération pourraient être éloignés vers l'extérieur pour permettre une zone 50 km/h avant une seconde zone à 30 km/h accompagnée de panneaux de signalisation. Dans ce même esprit de sécurisation, la traversée du pont se ferait en circulation alternée avec un sens prioritaire et un marquage au sol pour les piétons jusqu'au parking de la baignade. Il faudra prévoir l'achat d'une douzaine de panneaux.

Le conseil est favorable à ce projet.

7)- Chapiteau ex CCVD :

Suite à la demande de participation financière d'un montant de 2501,65 € pour l'extension du chapiteau de l'ex CCVD (Communauté de communes du Val de Dronne), le conseil se positionne à la majorité pour le paiement de cette facture. Une nouvelle convention doit être rédigée. Un agenda partagé entre les communes est proposé afin de réserver ce chapiteau en fonction des disponibilités. A noter que le montage de celui-ci doit être effectué par des personnes habilitées.

8)- Appartement route de Brantôme :

L'idée de vendre ce bâtiment est définitivement abandonnée, celui-ci étant un lieu emblématique pour certains Lislois, la commune renonce à ce projet.

Ce logement sera libre le 3 août 2024. Un état des lieux sera fait et une estimation des travaux à prévoir avant la mise en location à l'automne prochain.

9)- Délibération pour SACEM :

Proposition de la SACEM de forfaits pour les communes pour les manifestations « commune/associations ».

147,52 € par an pour 3 évènements parmi :

« Fête nationale du 14 juillet, Fête de la Saint-Roch, repas des aînés, Téléthon, Octobre Rose » ou :

196,70 € en illimité.

En dehors de ces évènements :

236,04 € par an en illimité pour musique lors de concerts, spectacles, thés dansants

107,29 € par an en illimité pour musique en fond sonore pour carnaval, marché de Noël, marchés festifs etc ...

A ces tarifs il convient d'ajouter 107,22 € pour la Spré (Société pour la Perception de la Rémunération Équitable)

A prévoir : un calendrier de coordination entre la mairie et les associations pour les différentes manifestations.

Le conseil est favorable à cette proposition à l'unanimité.

10)- Tableau pour les permanences aux élections Européennes du dimanche 9 juin 2024 :

Pour ces élections, des créneaux de 2h30 seront mis en place.

A ce jour de conseil, certains créneaux ont été placés :

08 h 00 à 10 h 30	Joël Constant	Cathy Cuprys	Bruno Maugey
10 h 30 à 13 h 00	Catherine Casamayou	Laurence Oreiller	Nicole Pénine
13 h 00 à 15 h 30			
15 h 30 à 18 h 00	Patricia Davila	Bruno Limerat	Fabrice Thieffin

Il est demandé à toutes les personnes disponibles d'être présentes au dépouillement à 18 h 00.

11)- Divers :

Exonération taxe foncière ESR

Prévision travaux de voirie

Tracteur communal

Courrier Comité des Fêtes (voir commission associations)

Label communal « commune à découvrir »

Dégradations au stade : sanctions ? Claustres payés par les parents : reçus et restent à poser

Départ annoncé de 7 enfants vers des écoles voisines

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 20h15.